

05 avr 2019 -22:47

Appartient à Conseil des ministres du 5 avril 2019

## Coopération au développement : projets de portefeuille pays relatifs au Sénégal et au Rwanda

Sur proposition du ministre de la Coopération au développement Alexander De Croo, le Conseil des ministres a marqué son accord sur les projets de portefeuille pays relatifs au Sénégal et au Rwanda, qui constituent une phase importante du cycle de programme de la coopération gouvernementale avec ces deux pays.

Pour le Sénégal, l'agence belge de développement Enabel propose un portefeuille pays 2019-2023 avec un total de quatre interventions, dans les piliers Entrepreneuriat durable et Santé reproductive. Un fonds d'étude et une réserve sont également prévus.

Pour le Rwanda, Enabel propose un portefeuille pays 2019-2023 avec un total de neuf interventions, dans les secteurs des soins de santé, de l'agriculture et de l'urbanisation. Un fonds d'étude est également prévu.

Les ambassades de Belgique à Kigali et Dakar sont chargées de négocier et signer sur cette base, une convention spécifique avec le gouvernement sénégalais et le gouvernement rwandais, sous le contrôle de la Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire du SPF Affaires étrangères.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale, et ministre de la Coopération au développement  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 61  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 792 99 00  
<https://www.decroo.belgium.be>

Tom Meulenbergs  
Porte-parole  
+32 473 73 33 12  
[tom.meulenbergs@decroo.fed.be](mailto:tom.meulenbergs@decroo.fed.be)